



Paris, le 10 mai 2017

**Journée Habsis Mardi 20 juin 2017 - Bulletin d'inscription** *À retourner avant le 9 juin 2017*

ORGANISME (\*): .....

Adresse (\*): .....

CP (\*): ..... VILLE (\*): .....

Tél. : ..... Fax : .....

**Assistera à la journée :**  
**Prénom, Nom, Fonction(\*) et mail (\*\*):**

1. \_\_\_\_\_

2. \_\_\_\_\_

3. \_\_\_\_\_

4. \_\_\_\_\_

*(\*) Données obligatoires pour la gestion de l'inscription à la journée. Les informations qui vous concernent sont destinées à Habsis, elles peuvent être transmises aux participants et aux intervenants à la journée ainsi qu'aux fédérations et associations regroupant des organismes hlm. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous à Habsis - 14, rue Lord Byron 75008 Paris.*

**(\*\*) Les dossiers vous seront remis sur place ou envoyés par mail à l'issue de la journée.**  
Nous avons noté que le droit d'inscription est :

| Pour la journée et par personne  |               |             |                 |
|----------------------------------|---------------|-------------|-----------------|
| Organismes                       | Adhérents (1) | 120,00 € HT | 144,00 € TTC(2) |
| Organismes                       | Non Adhérents | 300,00 € HT | 360,00 € TTC(2) |
| Éditeurs, prestataires et autres |               | 750,00 € HT | 900,00 € TTC(2) |

*(1) Organismes à jour de leur cotisation au Club dans l'année en cours, à partir du troisième participant les droits d'inscriptions s'élèvent à 60,00 € HT*

*(2) Taux de TVA à 20%*

Fait à : ..... le .....

Cachet et signature de l'entreprise

dont règlement joint pour participation aux frais d'inscription (frais de déjeuner inclus) : .....

Chèque bancaire à l'ordre de Habsis

Virement n° ..... émis le .....

|                                     |              |  |         |                                   |          |
|-------------------------------------|--------------|--|---------|-----------------------------------|----------|
| <b>Titulaire du compte :</b> Habsis |              | <b>Domiciliation :</b> Crédit du Nord Paris – AG Institutionnels |         |                                   |          |
| Code Banque                         | Code Guichet | Numéro de compte   | Clé RIB | IBAN                              | BIC      |
| 30076                               | 02352        | 10395700200  | 73      | FR76 3007 6023 5210 3957 0020 073 | NORDFRPP |
| N° de T.V.A. intracommunautaire     |              | FR96392111373  |         |                                   |          |

**Toute annulation doit être formulée par écrit avant le 9 juin 2017, passé ce délai toute inscription sera facturée, aucun remboursement ne sera effectué. Il vous sera adressé une confirmation par mail de votre inscription.**

Madame la directrice, Monsieur le directeur,

La sécurité de nos systèmes d'information est stratégique pour nos organismes et doit désormais être appréhendée à la fois dans ses aspects techniques mais également juridiques ; En effet, le Parlement européen a adopté le 14 avril 2016 le règlement européen sur la protection des données. Il sera applicable en 2018 dans tous les pays membres de l'Union européenne : un grand pas pour la protection des données personnelles en Europe ! Mais quels sont les impacts concrets sur nos organisations ?

En mai 2018, ce règlement s'appliquera pour renforcer les droits des citoyens européens. Il leur donnera plus de contrôle sur leurs données personnelles, tout en simplifiant les formalités pour les entreprises, en leur offrant un cadre juridique unifié. La sécurisation des données devra être renforcée au plan européen.

Des dispositions devront notamment être prises sur :

- Le droit à l'oubli ;
- Le consentement clair de la personne ;
- Le droit de transfert des données personnelles ;
- Le droit d'être informé en cas de piratages des données ;
- La garantie que les politiques relatives à la vie privée soient explicites ;
- ...

Des sanctions financières strictes et en rapport avec le chiffre d'affaire de l'organisme seront prise le cas échéant.

De quelles compétences allons-nous avoir besoin pour garantir le respect de la légalité ?

Quelles contraintes concrètes pour nos organismes ?

Cette journée apportera l'éclairage nécessaire sur ce sujet et sera également consacrée aux enjeux de la sécurité numérique pour nos organismes.

Cette journée se déroulera le **20 juin 2017 de 9h15 à 16h15** et nous permettra de partager nos expériences sur ces sujets.

**NOVOTEL PARIS LA DEFENSE**  
2 Boulevard de Neuilly,  
92081 PARIS LA DEFENSE CEDEX  
Métro : Ligne 1 - Esplanade de la Défense

Vous trouverez, ci-après, le programme de cette journée.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Christian Harcouët, Président d'Habsis



Journée Habsis Mardi 20 juin 2017  
PROGRAMME  
Sécurité, RGPD, impacts sur les métiers de la DSI

|              |   |
|--------------|---|
| 8h45 - 9h15  | <b>Accueil des participants</b>   |
| 9h15 - 9h30  | <b>Présentation du programme de la journée</b><br><i>par les administrateurs d'Habsis, Christophe Arnaudy, Dominique Englebert, Antoine Ferré, et David Vioujas</i>   |
| 9h30 - 10h30 | <b>Les enjeux de la sécurité numérique pour un organisme Hlm</b><br>Problématique partagée entre DG, DSI et directions métiers en s'appuyant sur le CIL, le DAF et le DRH <ul style="list-style-type: none"><li>- Mise en perspective de l'importance de la sécurité des systèmes d'information dans un environnement foisonnant</li><li>- Présentation des fiches thématiques produites, leur structure et les thèmes abordés<ul style="list-style-type: none"><li>· Volet « Stratégie &amp; Données personnelles »</li><li>· Volet « Socle technique »</li></ul></li><li>- Enseignements et points d'attention</li></ul><br><i>Animée par Éric Deronzier de Ysosecure, Arnaud Grasset de Digital Morpho et David Vioujas, administrateur d'Habsis</i> |
| 10h30-11h00  | <b>Les impacts sur les systèmes d'information du règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Présentation du guide USH 2017 <i>avec Magali Vallet, CIL de l'USH</i></li></ul>  |
| 11h00-11h15  | <b>Pause</b>  |
| 11h15-12h30  | <ul style="list-style-type: none"><li>- Focus sur les thématiques structurantes ci-dessous et sur les solutions à mettre en oeuvre :<ul style="list-style-type: none"><li>· La protection de la vie privée (privacy by design), illustration à l'occasion d'un dialogue compétitif pour le choix d'un ERP ;</li><li>· Les procédures internes démontrant le respect de la réglementation (accountability) ;</li><li>· La responsabilité des sous-traitants et co-traitants ;</li><li>· Les objets connectés.</li></ul></li></ul><br><i>Animée par Christophe Arnaudy, Éric Deronzier et Dominique Englebert</i>   |



Journée Habsis Mardi 20 juin 2017  
PROGRAMME  
Sécurité, RGPD, impacts sur les métiers de la DSI

|             |   |
|-------------|---|
| 12h30-14h00 | <i>Déjeuner</i>   |
| 14h00-14h30 | <b>Les impacts sur les systèmes d'information du règlement européen sur la protection des données personnelles (suite)</b><br><i>Témoignage d'un délégué à la protection des données (DPO) avec Orange</i>  |
| 14h30-15h30 | <b>Étude de cas : Les nouvelles compétences liées aux évolutions de la sécurité du SI d'un organisme Hlm</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Quelles sont les nouvelles compétences (Savoir / Savoir faire / Savoir être) requises en matière de sécurité des SI ?</li><li>- Quelles sont les modalités envisageables pour acquérir, développer et/ou retenir ces compétences/talents ?</li></ul><br><i>Séance de travail en petits groupes animée par Arnaud Grasset de Digital Morpho</i> |
| 15h30-16h00 | <b>Restitution des travaux et synthèse des ateliers</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- les nouvelles compétences</li><li>- les actions à mettre en œuvre</li></ul><br><i>Par Arnaud Grasset de Digital Morpho</i>  |
| 16h00       | <b>Conclusion de la journée par Christian Harcouët, président d'Habsis</b>  |